

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7290656401**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7290656401>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 mai 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **67 - RHIN (BAS)**



*Société d'Avocats  
7 rue de Lisbonne  
Espace Européen de l'Entreprise  
67300 Schiltigheim  
Tél : 03.90.22.06.30*

-----  
*Madame Leslie Muller-Muckensturm née Muller  
demeurant 71 rue principale – 67500 Weitbruch  
née le 8 mai 1960 à Bischwiller*

*Monsieur Johnny Muller  
demeurant 108 Avenue du Professeur René Leriche –  
67500 Haguenau  
né le 27 octobre 1962 à Bischwiller*

\* \* \*

*Muller Charles Recycling  
SAS au capital de 120.000 euros  
Siège social : 24, rue du Ried – 67590 Schweighouse-sur-  
Moder  
340 237 429 RCS Strasbourg*

### AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 30 mars 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de Strasbourg le 20 avril 2022 (dossier 2022 00022043 référence 6704P61 2022 A 02441), Madame Leslie Muller-Muckensturm née

Muller et Monsieur Johnny Muller ont cédé à la société Muller Charles Recycling, SAS au capital de 120.000 euros dont le siège est au 24 rue du Ried – 67590 Schweighouse-sur-Moder et immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n°340 237 429, un fonds de commerce de récupération et vente de ferraille, de location de bennes à ordures pour les collectivités, les industries et les communes exploité au 24 rue du Ried – 67590 Schweighouse-sur-Moder et identifié sous le numéro SIRET 588 403 360 00021.

Cette cession est intervenue moyennant le prix principal de 1.000.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels.

Le transfert de jouissance a été fixé au 30 mars 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours à compter de la publication au BODACC au 24 rue du Ried – 67590 Schweighouse-sur-Moder.

*Pour avis*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

